

## L'orthophonie que nous défendons

Alors que vous avez rempli ou êtes sur le point de remplir votre bulletin d'adhésion 2016, il nous semble important de redire quelle est cette orthophonie que nous défendons.

Celle qui vous fait adhérer à la F.O.F, celle que portent les représentants des Syndicats Régionaux au CA Fédéral, celle qui anime votre quotidien, celle au nom de laquelle nous sommes parfois malmenés dans l'exercice de notre métier aujourd'hui ou dans nos rapports professionnels, celle qui anime notre combat pour la défendre, aujourd'hui encore plus qu'hier dans le contexte social que vous connaissez. Celle encore que la F.O.F porte auprès des pouvoirs publics, avec constance et cohérence.

En quelques mots ici, que nous déclinons dans les bulletins, sites et campagnes d'adhésion : l'action syndicale et collective pour résister à l'éclatement de l'individu et du soin, défendre la pluralité des modes d'exercices et leur complémentarité, lutter contre l'uniformisation et la standardisation des pratiques, être fier de notre métier.

Cette orthophonie, nous la défendons aujourd'hui pour les orthophonistes salariés de la Fonction Publique Hospitalière, avec l'intersyndicale et dans l'intersyndicale, pour obtenir de nos ministères la reconnaissance de notre niveau de qualification (Master) et de nos compétences lors des négociations qui semblent s'engager enfin. Mais ce combat n'est pas seulement celui des orthophonistes de l'hôpital. De cette reconnaissance dépend celle de tous les orthophonistes salariés... et celle des libéraux.

C'est bien notre métier que nous voulons défendre, dans tous ses aspects fondamentaux, dans toutes ses composantes, dans tous ses modes d'exercice, dans toute sa liberté.

Une orthophonie libre, dites-vous ? Oui, libre de choisir ses références théoriques et ses outils. Libre de son temps : le temps du patient, le temps de construire, le temps de grandir... Libre d'exercer selon ses convictions et ses talents.

Cette orthophonie, nous la défendons dans le cadre d'un système de santé solidaire : c'est dans cet esprit que fut conçue il y a 70 ans la Sécurité Sociale, devenue Assurance Maladie. C'est bien de sécurité sociale dont nous parlons, une sécurité que nous ne voulons pas voir livrée à des systèmes d'assurances comme un produit ou comme une source d'informations à destination d'investisseurs divers. La santé n'est pas une marchandise !

Cette orthophonie que nous défendons à la Fédération des Orthophonistes de France, nous avons besoin de vous pour la faire connaître, pour la partager autour de vous, pour la construire avec nous. C'est ensemble que nous pouvons, comme nous le faisons déjà, la porter auprès de nos partenaires et de nos représentants politiques et la défendre.

**Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous !**

**Nous vous souhaitons, à vous et vos proches, une très belle année 2016 !**

Guillemette AUBIN-VIARD et Nicol BOULIARD